

MORBIDITES PSYCHIATRIQUES CHEZ LES DETENUES DU CENTRE SPECIALISE DE DETENTION ET DE REINSERTION DES FEMMES « BOLLE » (CSDRF).

Morbidities of psychiatric disorders among women prisoners of the "Bollé" detention and reintegration center for women (CSDRF).

Traoré K¹, Traoré J¹, Coulibaly SP^{1,2}, Mounkoro PP^{1,2}, Togora A^{1,2} Sangaré M².

(1) Service de Psychiatrie, CHU Point G (2) Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie.

Auteur correspondant : Dr Kadiatou TRAORE e-mail : kadiatou.traore86@yahoo.fr, Téléphone : 76-24-83-29/ 64-54-21-55

RESUME

Introduction : L'objectif de ce travail était de déterminer la fréquence des troubles psychiques chez les détenues du C.S.D.R.F « Bollé ». **Méthode :** Il s'agissait d'une étude descriptive, transversale, prospective qui s'est déroulée d'août à septembre 2016 au (C.S.D.R.F) « Bollé » de Bamako. Elle a concerné toutes les détenues présentes pendant la période d'étude. Les données ont été collectées sur des fiches d'enquête préétablies, l'administration du Questionnaire de Dépistage en Santé Mentale (QDSM) et des variables cliniques selon les critères du CIM10. **Résultats :** Au total, **85** détenues, soit **74 % (N=115)** ont accepté de participer à l'étude. La tranche d'âge de 14-24 ans représentait **61,0%**. Les célibataires représentaient **56,5%** et **95,3%** des détenues étaient sans antécédent carcéral. Soixante quatorze pourcent (**74%**) étaient en détention provisoire **12,6%** présentaient des troubles psychotiques. Les troubles de la personnalité étaient observés chez **11,8%**. Une détenue présentait la comitialité. Les troubles thymiques étaient présents chez **4,7%** des détenues. L'usage abusif de drogue avait été observé chez **2,4%** des détenues. **Conclusion :** La détention peut déclencher, favoriser ou aggraver un trouble psychique. **Mots clés :** Morbidité psychiatrique, femmes, incarcération, Mali.

SUMMARY

Introduction: The objective of this work was to determine the frequency of mental disorders among female inmates of the C.S.D.R.F "Bollé". **Method:** This was a descriptive, cross-cutting, prospective study that took place from August to September 2016 at (C.S.D.R.F) "Bollé" in Bamako. It concerned all female inmates present during the study period. The data were collected from pre-established fact sheets, the administration of the Mental Health Screening Questionnaire (MSQ) and clinical variables according to ICD10 criteria. **Results:** In total, **85** of inmates, or **74% (N-115)** agreed to participate in the study. The 14-24 age group accounted for **61.0%**. Singles accounted for **56.5%** and **95.3%** of female inmates had no previous prison history. Seventy-four percent were in pre-trial detention **12.6%** had psychotic disorders. Personality disorders were observed in **11.8%**. An inmate was on the committee. Thyme disorders were present in **4.7%** of female inmates. Drug abuse was observed in **2.4%** of female inmates. **Conclusion:** Detention can trigger, promote or aggravate a mental disorder. **Keywords:** Psychiatric, morbidity, women, incarceration, Mali.

INTRODUCTION

La prison est un lieu qui peut favoriser l'écllosion de troubles psychiatriques chez les détenus. Toutes les études d'évaluation de la psychopathologie dans le monde tendent à montrer que les troubles psychiatriques passent du simple dans la population générale au double, triple voire quadruple dans la population carcérale (1, 2). La prévalence des problèmes de santé mentale est élevée chez les femmes en prison et, le plus souvent, ces problèmes ne sont pas abordés de manière adéquate (3). À la difficulté de résoudre la pléthore dans les prisons s'ajoute le manque de données et d'études sur la situation sanitaire des femmes détenues en prison (3). L'OMS estime que pas moins de 40 % des prisonniers en Europe souffrent d'une forme quelconque de maladie mentale et que le taux de suicide est sept fois plus élevé parmi les détenus qu'à l'extérieur des prisons (4). Les femmes constituaient 3,4 % de la population carcérale avec 2 859 femmes

incarcérées en France a conclu une étude en 2016 (5). Selon une étude de l'O.N.U.D.C (Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime) plus d'un demi-million de femmes adultes et de mineures sont incarcérées dans le monde, de manière préventive ou à la suite d'une condamnation (6).

Le Mali dispose d'une structure pénitentiaire qui ne détient que les prisonniers de sexe féminin de tout âge (enfants et adultes). Aucune étude n'a été faite sur les troubles psychiatriques chez ces femmes en détention au C.S.D.R.F d'où notre travail.

L'objectif de ce travail était d'étudier la fréquence des troubles psychiatriques chez les détenues au C.S.D.R.F.

MATERIEL ET METHODES

Cette étude a eu lieu dans le centre spécialisé de détention et de réinsertion des femmes (C.S.D.R.F) en commune VI du district de Bamako. Il s'agissait d'une étude descriptive, transversale à recrutement prospectif allant d'août à septembre 2016 avec l'autorisation de

la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée (D.N.A.P.E.S). Elle a concerné les détenues qui ont acceptée de répondre au questionnaire. N'ont pas été incluses, celles qui ont refusé d'y répondre. Les données ont été collectées sur des fiches d'enquête individuelles préétablies comportant des variables socio-démographiques (Age, sexe, statut matrimonial, profession, niveau scolaire), des données carcérales (infraction commise, statut pénal, nombre d'incarcération), l'administration du Questionnaire de Dépistage en Santé Mentale (QDSM) et des variables cliniques selon les critères du CIM10 (F10-19, F20, F30-32, G40.3, F60.4-60.6). Les données recueillies ont été saisies à l'aide du logiciel Epi info V3.5. Le traitement de texte a été fait sur le logiciel Microsoft Word 2010. Le test χ^2 a été utilisé pour la comparaison des données avec un seuil de signification $p < 0,05$. Le risque relatif (RR) a été calculé à l'aide d'un tableau 2x2 (<http://vassarstats.net/odds2x2.html>).

Considérations Ethiques : Le consentement oral éclairé a été obtenu avant chaque interview. La confidentialité et l'anonymat des informations ont été respectés.

RESULTATS

Au cours de l'étude, il y avait 115 détenues mais seulement 85 se sont prêtées à notre entretien soit **74%**. L'âge moyen était de 32 ans, avec des extrêmes de 14 et 50 ans. La tranche d'âge la plus représentée était comprise entre 14 et 24 ans soit 61% (n=52/85). Les détenues de niveau primaire représentaient 52,9% (n= 45/85). Les célibataires étaient représentés à 56,5% (n=48/85). Une profession non formelle était pratiquée par 80,0% (n=68/85) des détenues. Les troubles psychotiques étaient présent chez 12,9% des détenues (n=11/85). Les troubles de la personnalité étaient observés chez 11,8% (n=10/85) et une détenue présentait la comitialité. L'usage abusif de drogue avait été observé chez deux détenues. Les troubles thymiques étaient présents chez 4,7% des détenues (n=4/85). Les prévenues étaient à 74,1% (63/85) dont 7,9% (5/63) présentaient des troubles psychiatriques et les condamnées étaient à 25,9% (22/85) dont 77,2% (17/22) présentaient des troubles psychiatriques.

Les primo incarcérées étaient représentées chez 95,3% (81/85). Sur cette population de primo incarcérée 12,3% (10/81) présentaient des troubles psychiatriques. Celles qui étaient incarcérées plus d'une fois étaient au nombre de quatre (4/85) soit 4,7% dont deux présentaient des troubles psychiatriques soit 50% (2/4).

Les coups et blessures volontaires avec 27,0% (23/85) suivi des vols avec 23,6% (20/85) représentaient les raisons principales d'incarcération.

Au cours de la détention celles qui menaient une activité de réinsertion étaient 68,2% (58/85) et parmi elles 68,9% (40/58) présentaient des troubles psychiatriques. Celles ne faisant aucune activité étaient 31,8% (27/85) dont 62,9% (17/27) présentaient des troubles psychiatriques.

DISCUSSION

Cette étude que nous avons menée entre Août et Septembre 2016 avait pour but de mettre en évidence la fréquence des troubles psychiatriques chez les détenues. Elle a été pratiquée au Centre de Détention Spécialisé et de Réinsertion Femmes.

Nous avons interviewé 85 sur les 115 détenues durant la période de l'étude soit une fréquence de 74%.

Dans notre étude l'âge moyen était de 32 ans, avec des extrêmes de 14 et 50 ans. La tranche d'âge la plus représentée était comprise entre 14 et 24 ans soit 61% (n=52/85) (**Tableau I**). Ces résultats sont inférieurs à ceux de Koua (7) qui avait trouvé que la tranche d'âge 21-40 ans représentait 75% de son échantillon.

Les célibataires étaient les plus représentés avec 56,5% (n=48/85) (**Tableau I**). Nos résultats concordent à ceux de Kilani (8) qui avait eu une majorité ayant un statut marital de célibataire (65,7 %). Cet état de fait pourrait s'expliquer par le fait que la population carcérale du centre de détention de Bollé est relativement composée de jeunes filles venues en ville pour l'exode rural pour avoir leur trousseau de mariage ou pour aider leur famille en détresse.

Les détenues de niveau primaire représentaient 52,9% (n= 45/85) (**Tableau I**). Les détenues qui pratiquaient une profession non formelle représentaient 80,0% (n=68/85) (**Tableau I**). Ces résultats sont supérieurs à ceux de Tchouzou (9) qui avaient trouvé que les aides ménagères représentaient 52,4%. Kilani (8) avait eu une absence d'activité professionnelle chez 28,4 %.

Les coups et blessures volontaires étaient plus représentés avec 27,0% suivi des vols avec 23,6% (**Tableau II**). Ces résultats sont similaires à ceux de Bonnardo (10) qui avait eu 15,5% de coups et blessure volontaire et 20,3% de vol.

Au cours de notre étude 11/85 détenues soit 12,9% présentaient des troubles psychotiques. Les troubles de la personnalité étaient observés chez 11,8%. Une détenue présentait la comitialité. L'usage abusif de drogue avait été observé chez deux détenues qui étaient en placement pour correction et pour cure de sevrage. Les troubles thymiques étaient présents chez 4,7% des détenues (**Tableau III**). Ces résultats sont inférieurs à ceux de Koua (7) qui avait trouvé que 11% des interviewés présentant un syndrome psychotique. Notre résultat est supérieur à

celui de Kilani (8) qui avait trouvé 7% de schizophrénie. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que dans notre étude nous avons associé tous les cas psychotiques alors que Kilani a spécifié les cas de schizophrénie.

Les troubles de la personnalité étaient observés chez 11,8% de nos enquêtés. Ce résultat est inférieur à ceux de Koua [7] qui avait observé les troubles de personnalité chez 23% des détenus, et de Kilani (8) qui a mis en évidence 47% de trouble de la personnalité type psychopathe chez les détenus.

Dans notre étude nous avons trouvé deux (2) cas de l'usage abusif de drogue soit 2,4%. Ce résultat est inférieur de ceux de Koua (7) qui a trouvé dans son étude 17% d'abus de substances psychoactives chez les détenus et de Kilani (8) qui a obtenu 46% des troubles liés à une substance psychoactive. Cette différence pourrait être liée au fait que ces études ne concernaient pas uniquement les centres de détention des femmes.

Les prévenues étaient les plus observées avec 63/85 soit 74,1% des détenues enquêtées dont 5/63 soit 7,9% présentaient des troubles psychiatriques et les condamnées étaient 22/85 soit 25,9% dont 17/22 soit 77,2% présentaient des troubles psychiatriques (**Tableau IV**). Ce résultat est comparable à celui de Gaston (11) qui avait trouvé que 70 % des détenues étaient des prévenues.

Les primo incarcérées étaient les plus représentées avec 81/85 soit 95,3% des détenues. Parmi elles 10/81 soit 12,3% présentaient des troubles psychiatriques (**Tableau IV**). Notre résultat est supérieur à celui de Koua(7) qui avait trouvé 54% de primo incarcérés. Cette différence pourrait être liée au fait que l'étude de Koua portait sur tous les détenus sans distinction de genre.

Au cours de la détention celles qui menaient une activité de réinsertion étaient (58/85) soit 68,2% et parmi elle (40/58) soit 68,9% présentaient des troubles psychiatriques. Celles ne faisant aucune activité étaient (27/85) soit 31,8% dont (17/27) soit 62,9% présentaient des troubles psychiatriques (**Tableau IV**).

CONCLUSION

Au terme de cette étude transversale descriptive à recrutement prospectif qui a porté sur 85 détenues sur 115 au Centre Spécialisé de détention et de réinsertion des femmes « Bollée », l'objectif était de déterminer la fréquence des troubles psychiques chez les détenues. Les troubles psychotiques étaient présents chez 12,9%. Les troubles de la personnalité étaient observés chez 11,8%. Une détenue présentait la comitialité. Les troubles thymiques étaient présents chez 4,7% des détenues. L'usage abusif de drogue avait été observé chez deux détenues. Cette étude a

montré l'existence des troubles psychiatriques chez les détenues. Ce qui a mis en évidence la nécessité de prise en charge psychiatrique des personnes en privation de liberté.

D'autres études pourraient se porter sur l'impact de la détention sur l'état psychique des détenus ; et aussi la place des troubles psychiatriques dans les raisons d'incarcération des femmes.

REFERENCES

1-WALMSLEY R. World prison population list, 9th edn. London: King's College London International Centre for Prison Studies, 2012, 6p.

2-FAZEL S, BAILLARGEON J. The health of prisoners. Lancet 2011;377: 956-965.

3-DEBAT 149 FEMMES ET PRISON EN AFRIQUE à travers les cas du mali. WWW.AFRIQUE-DEMAIN.ORG Consulté le 25-06-2017

4- WHO: WORLD HEALTH ORGANIZATION. Prisons and health. WHO, Geneva, 2014 www.who.int/hiv consulté le 20-06-2017.

5- CORINNE ROSTAING, « L'invisibilisation des femmes dans les recherches sur la prison », *Les Cahiers de Framespa*, <http://journals.openedition.org/framespa/448> Consulté le 02 juillet 2019.

6- ONUDC (Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime): La santé des femmes en milieu carcéral 2009, 15-20p

7- KOUA AM, AHOUNOU EI, COULIBALY SP, DJO BI DF, KONAN KP, KOFFI T, KONE D.: Morbidité psychiatrique dans une population carcérale : enquête de prévalence à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan. Mali médical 2015 tome xxx n°4, Pages 13-14.

8- KILANI HAJJI, SAMI KHAMMOUMA, ILYES MARRAG, MOHAMED NASR Trouble psychiatriques en milieu pénitentiaire tunisien (Volume 92) Article <https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2016-6-page-474> à 482.

9- TCHOUZOU HT : Evaluation des connaissances, comportements et attitudes à risque de l'infection à VIH/SIDA dans la population carcérale de la maison d'arrêt centrale. Thèse pour l'obtention de grade de Docteur en Médecine (Diplôme d'état). Faculté de Médecine de pharmacie et d'Odontostomatologie. Université de Bamako. 2008, 92p.

10- BONNARDO L. Enjeux éthique du mode d'accès aux soins en situation d'isolement si proche, si loin. Difficultés d'accès aux soins spécialisés en milieu pénitentiaire intérêt discuté des TIC pour soigner. Master d'éthique médicale. Faculté de Médecine, Université René Descartes Paris 5, 2004-2005. 141 P.

11- R. GASTON : Etude médico-sociale des femmes incarcérées à la maison d'arrêt de fleury-mérogis en 2000-2001. Cairn.info 2003 vol 15, pages 133-159

Tableau I : Description de la population d'étude

| Caractéristiques | | Fréquence (N) | Pourcentage (%) |
|--------------------|----------------|---------------|-----------------|
| Age (année) | 14 -24 | 51 | 61,0 |
| | 25 -35 | 21 | 24,7 |
| | 36 - 46 | 11 | 12,9 |
| | 47 - 50 | 1 | 1,4 |
| | Total | 85 | 100 |
| Niveau scolaire | Non scolarisée | 20 | 23,5 |
| | Primaire | 45 | 52,9 |
| | Sécondaire | 15 | 17,6 |
| | Supérieur | 5 | 6,0 |
| | Total | 85 | 100 |
| Statut matrimonial | Célibataire | 48 | 56,5 |
| | Mariée | 25 | 29,4 |
| | Divorcée | 8 | 9,4 |
| | Veuve | 4 | 4,7 |
| | Total | 85 | 100 |
| Profession | Formelle* | 11 | 12,9 |
| | Non formelle** | 68 | 80,0 |
| | Autres*** | 6 | 7,1 |
| | Total | 85 | 100 |

Les détenues qui pratiquaient une profession informelle représentaient **80,0%**

Formelle : Comptable, Militaire, Déclarant à la douane, policière, élève, étudiante.

Non formelle : Vendeuse, commerçante, aide-ménagère, ménagère, Teinturière, Orpailleur, Coiffeuse, technicien de surface, cuisinière.

Autres : Professionnelle de sexe, Chômeur, Griotte.

Tableau II: Répartition des détenues selon l'infraction commise

| Motifs | Fréquence | Pourcentage (%) |
|-------------------------------|-----------|-----------------|
| Coups et blessures volontaire | 23 | 27,0 |
| Vol | 20 | 23,6 |
| Utilisation de faux | 9 | 10,5 |

Tableau VI : Comparaison des détenues présentant ou non des troubles psychiatriques en fonction des données carcérales

| Facteurs favorisants des troubles psychiatriques | | Trouble présent | trouble absent | Risques observés à 95% IC |
|--|--------------|-----------------|----------------|--------------------------------------|
| Délai d'incarcérations | Provisoire | 5 (7,9%) | 58 (92,1%) | RR=0,1027 [0,043-0,2454] P=0,0001 |
| | Condamnée | 17 (77,1%) | 5 (7,9%) | |
| | Total | 22 | 63 | |
| Nombre d'incarcération | 0 | 10 (12,3%) | 71 (87,7%) | RR=0,2469 [0,0791-0,7712] P=0,000 |
| | ≥ 1 | 2 (50,0%) | 2 (50,0%) | |
| | Total | 12 | 73 | |
| Activités de réinsertion | Une activité | 40 (68,9%) | 18 (31,1%) | RR=0,913 [0,6518-1,2787] P=0,7641 |
| | Aucune | 17 (62,9%) | 10 (37,1%) | |
| | Total | 57 | 28 | |

Les détenues condamnées présentant des troubles psychiatriques étaient au nombre de 17 soit **77,1%**.

| | | |
|---------------------------|-----------|------------|
| Homicide | 7 | 8,3 |
| Placement | 5 | 5,8 |
| Détournement de fond | 4 | 4,7 |
| Infanticide | 4 | 4,7 |
| Avortement volontaire | 3 | 3,6 |
| Abandon d'enfant | 3 | 3,6 |
| Atteinte au bien public | 2 | 2,3 |
| Problème d'héritage* | 2 | 2,3 |
| Tentative de vol d'enfant | 1 | 1,2 |
| Abandon de foyer* | 1 | 1,2 |
| Trafic de drogue | 1 | 1,2 |
| Total | 85 | 100 |

Les coups et blessures volontaire étaient les motifs les plus observés avec **27,0%**

Problème d'héritage* : Détention survenue à la suite des disputes à cause du partage d'héritage

Abandon de foyer* : Détention survenue à la suite d'une absence au foyer sans justification au préalable

Tableau III: Répartition des détenues selon les troubles psychiatriques

| Troubles psychiatriques | Fréquence (N) | Pourcentage (%) |
|----------------------------|---------------|-----------------|
| Trouble de la personnalité | 10 | 11,8 |
| Psychose | 11 | 12,9 |
| Comitialité | 1 | 1,2 |
| Addiction | 2 | 2,4 |
| Trouble thymique | 4 | 4,7 |
| Pas de trouble | 57 | 67,0 |
| Total | 85 | 100 |

12,9% présentaient des troubles psychotiques